**A l’attention de M. Olivier DUSSOPT**

*Secrétaire d’Etat chargé de la Fonction publique*

Le 1er mai 2020

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

En ce premier mai, journée internationale de solidarité des travailleurs, nous ne pourrons ni manifester ni nous rassembler dans les rues en raison de la grave crise sanitaire que nous traversons.

Cela n'est en rien synonyme d'une quelconque atonie, bien au contraire.

Nous nous adressons donc à vous pour vous faire part de nos revendications.

Aujourd'hui encore des dizaines de milliers d'agentes et d'agents de la Fonction publique exercent leurs missions d'intérêt général sans les moyens de protection indispensables. Cette situation intolérable, sur laquelle la CGT ne cesse de vous alerter sans que vous lui répondiez, devient encore plus grave à l'heure où le pouvoir exécutif entend accroître le nombre de salarié.e.s en présentiel à partir du 11 mai.

Il est donc de votre entière responsabilité de remédier à ces carences inacceptables de manière urgente.

Il est tout aussi inadmissible que vous multipliiez les mesures coercitives contre les personnels: refus du droit de retrait, imposition de jours de congés et de RTT.....

Nous vous disons de manière claire notre totale opposition à ces dispositions régressives qui mettent en lumière le double langage du gouvernement. En conséquence, nous exigeons l’abrogation de l’ordonnance sur les congés et RTT.

Dans des conditions floues, aléatoires et discriminantes, vous avez décidé de l'octroi de primes pour une partie des salarié.e.s.

Cette réponse n'est pas du tout satisfaisante. Nous réclamons l'ouverture dès le mois de juin d'une véritable négociation salariale visant à dégeler sans délai la valeur du point d'indice et à procéder aux indispensables augmentations générales

Enfin, parce qu’elle participe des politiques qui ont largement contribué à la gravité de la crise et est à l'opposé des réformes à mettre en œuvre pour l’intérêt général, nous demandons que la loi de transformation de la Fonction publique soit abrogée et tous ses décrets d'application.

**Adresses d’envoi :**

[marine.darnault@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:marine.darnault@cabinets.finances.gouv.fr)

[alain.triolle@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:alain.triolle@cabinets.finances.gouv.fr)

[dircabadj.semacp@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:dircabadj.semacp@cabinets.finances.gouv.fr)

[thierry.le-goff@finances.gouv.fr](mailto:thierry.le-goff@finances.gouv.fr)